



# CATENOY ECHOS

Numéro 32

Juillet 2019



## *LE MOT DU MAIRE*

Une fois n'est pas coutume de vous parler des associations locales. Notre commune a la chance de bénéficier de nombreuses associations, qui par leur dynamisme, apportent à travers les années, un certain nombre de divertissements aux habitants.

Nous nous devons à nouveau de les citer :

Le comité des fêtes qui organise trois ou quatre soirées par an en plus du réveillon du 31 décembre ainsi que de nombreux voyages diversifiés.

Le billard club qui lui aussi fait deux soirées et un ou deux voyages par an.

Le tennis et son école qui malgré la concurrence régionale maintient son club en bonne santé.

La vie comme avant toujours en quête de nouveautés dans l'histoire de Catenoy et ses nombreuses expositions organisées dans la commune mais aussi dans la région.

L'avenir cycliste de Catenoy qui organise régulièrement trois épreuves dans l'année sur notre territoire.

Le club de badminton qui utilise la salle des sports s'adonne à leur sport deux fois par semaine. Les effectifs sont en augmentation constante et l'ambiance qui règne est conviviale.

L'association des anciens combattants qui s'est plus ou moins rapprochée de celle de Sacy-le-Grand pour célébrer certains événements patriotiques puisque malheureusement les effectifs sont appelés à être en diminution.

Le club du soleil d'or des anciens qui en dehors des après-midi jeu de cartes a agrandi ses activités par la gymnastique et la couture.

Les amis de la country qui pratiquent une fois la semaine ses cours de danse (avis aux amateurs).

L'association de pétanque, officiellement créée en 2017, mais dont l'activité existait depuis longtemps et qui organise des concours avec certains clubs des villages voisins.

L'association école Catenoy et Maimbeville qui existe depuis quelques mois, qui a pour but de venir soutenir les enseignants dans les différentes manifestations qu'ils organisent durant l'année scolaire avec en particulier la kermesse.

Toutes ces associations ont besoin d'être aidées matériellement et financièrement par la commune. Cette aide, nous essayons de leur apporter à travers des subventions et des prêts de matériel dont la commune dispose. Ils ont également à leur disposition les salles communales chauffées, éclairées et nettoyées.

Pour certains, cela peut paraître insuffisant mais il y a un proverbe qui dit « Il faut faire avec ce que l'on a. »

Je terminerai en félicitant et en remerciant sincèrement tous les responsables de ces associations pour leur disponibilité et leur dévouement.

Michel RUBÉ



## ***BUDGET COMMUNAL***

**A la clôture de l'exercice budgétaire 2018, un excédent a été dégagé :**

- en section de fonctionnement : 176 249,04 euros
- en section d'investissement : 174 337,02 euros

***Le budget primitif 2019 présenté et voté au conseil municipal s'équilibre :***

- en section de fonctionnement à : 1 188 995 euros
- en section d'investissement à : 949 221 euros

**TOTAL DU BUDGET : 2 138 216 euros**

## ***TAUX DES TAXES***

### ***VOTES EN CONSEIL MUNICIPAL***

<b>TAXES</b>	<b>Taux d'imposition Catenoy voté pour 2019</b>	<b>Taux moyen départemental pour information en 2018</b>	<b>Taux Moyen national pour information en 2018</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>4.48 %</b>	<b>24,12 %</b>	<b>24,54 %</b>
<b>Taxes foncière sur les propriétés bâties</b>	<b>11.43 %</b>	<b>27.30 %</b>	<b>21,19 %</b>
<b>Taxes foncière sur les propriétés non bâties</b>	<b>26.64 %</b>	<b>54.96 %</b>	<b>49.67 %</b>

***Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux, inchangés depuis 2006, seules les bases d'imposition sont revalorisées par l'Etat.***

# TRAVAUX

## Aménagement de rive de chaussée - rue de Courcelles

Suite à un effondrement de la chaussée, la circulation a été interdite rue de Courcelles, entre la rue du Fossé et la rue du Jardin Croison.

Des travaux de réfection ont été réalisés, confection d'accotement empierré, pose de bordures et caniveaux pour permettre la descente de l'eau.

Afin d'éviter de futures détériorations de la chaussée, cette route est désormais accessible et réservée aux véhicules de moins de 3,5 tonnes, sauf les services de ramassage des ordures ménagères.



## Réalisation de trottoirs rue des Buttes – rue Saint Vaast



Les propriétaires des parcelles boisées le long de la rue des Buttes seront contactés afin de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres qui deviennent dangereux en fonction des conditions atmosphériques.

## Création d'un puisard suite à des problèmes d'eau pluviale - rue du Fayel



## **Quartier de l'ancienne gare**

L'impasse donnant sur l'usine SI GROUPE France, anciennement nommée ADDIVANT a été remise en état par le département puis rétrocédée à la commune.



**Le site privé situé près de l'ancienne gare et contigu à l'usine « SI Groupe France » :**

Les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la préfecture ont été à nouveau relancés pour faire disparaître le monticule de déchets stockés.

## ***SÉCURITÉ***

### **Zone de stationnement interdite – rue de Nointel**

Depuis la création de nouveaux logements, le stationnement est interdit :

- à partir du numéro 23ter sur 40 mètres vers la rue de Liancourt,
- face au numéro 21 jusqu'à l'intersection avec la rue de Courcelles



## **Places de stationnement - rue de Liancourt**

La vitesse des véhicules devenant de plus en plus excessive malgré une limitation de la vitesse en agglomération, des places de stationnement ont été matérialisées côté pair.

La création de places côté impair est à l'étude.



## **GROUPE SCOLAIRE**



## **Marquage au sol pour l'arrêt du bus scolaire - rue Saint Vaast**

Pour la sécurité des enfants un marquage a été réalisé sur le sol devant l'entrée du groupe scolaire. Il délimite la zone d'arrêt réservée au bus scolaire. Tout véhicule peut franchir cette zone mais n'est pas autorisé à s'y arrêter ou à y stationner.



## Tracé ligne jaune rue du Sac - rue Jules Ferry



Nous rappelons que la rue Jules Ferry est réservée aux véhicules des riverains.

### Limitation zone de vitesse à 30 kilomètres/heure

La vitesse de circulation est limitée **rue du Sac**, à partir de l'intersection de la rue des Nourolles, jusqu'à la rue Saint Vaast dans les deux sens y compris les rues Marie Curie et Claude Debussy. La totalité de la rue Saint Vaast est également limitée à cette vitesse.



**Pour la sécurité de tous, les automobilistes doivent respecter les limitations.**



## **Pose d'un portillon près du groupe scolaire**

Un portillon a été posé entre la rue Jules Ferry et la salle polyvalente pour désengorger l'accès au groupe scolaire par la rue du Sac. Cette ouverture permet également de donner un accès direct et plus sécurisé aux enfants pour rejoindre la salle réservée au périscolaire. Une allée piétonne sera réalisée.



## **Sécurisation de l'entrée - Installation d'un interphone avec caméra**



## **Vidéo protection**

Suite au déploiement de la vidéo protection en 2015, une deuxième tranche a été réalisée en 2018 sur six zones.

## *SALLE DE SPORTS « Daniel BRICOGNE »*



La communauté des communes gère et entretient le gymnase. Cette année des travaux de plomberie ont été effectués : changement des aérothermes, remplacement de la chaudière et des réseaux d'eau chaude.

## *TERRAIN DE PÉTANQUE*



La parcelle communale située entre le terrain de pétanque et l'ancienne « école des filles » va être aménagée pour permettre aux joueurs de disposer d'une plus grande surface de jeu.



# *ÉGLISE*

## *NOTRE CLOCHER*



Les travaux de réfection du clocher seront échelonnés sur trois années. Concernant les subventions, nous avons reçu l'accord du conseil départemental et sommes en attente de celles de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

### Cimetière

Installation de deux colombariums



## *RELAIS SAINT ANTOINE*

Suite à l'achat du dernier commerce de la commune, les dossiers de rénovation de l'ancien « Relais Saint-Antoine » sont enfin terminés. Les appels d'offre vont être lancés.

# CONSTRUCTION

## Lotissement privé rue du Sac

La création du lotissement rue du Sac est en cours, trois nouvelles voies ont été aménagées. Le conseil municipal a donc délibéré sur le nom de ces rues, nommées :

- la rue des Noyers,
- la rue des Châtaigniers
- la rue des Blés dorés.

Un contact a été pris avec les propriétaires ayant déjà acquis des parcelles afin de prévoir la scolarisation de leurs enfants.





### **34 lots et 1 lot réservé aux 12 logements locatifs.**

La viabilité de ces terrains est bientôt terminée, une quinzaine de parcelles sont déjà vendues. Le bailleur des logements locatifs n'a pas encore été désigné.

## ***DÉNEIGEMENT***

La loi autorise la commune à signer une convention pour le déneigement de ses routes (uniquement pour les voies communales) avec « toute personne physique ou morale exerçant une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du code rural ».

La convention de participation au service hivernal pour les voies communales a été renouvelée pour une durée de 3 ans.

Afin de faciliter le déneigement et d'éviter tout incident, nous rappelons que les propriétaires de véhicule sont invités à ne pas stationner dans les rues.



***Hameau de Luchy***

Le déneigement de la D137, D931 et de la D10 est assuré par le Conseil Départemental.



*Hameau de Courcelles - passage du tracteur équipé d'une lame*



*Hameau de Villers*



*Rue des Nourolles*

# ENVIRONNEMENT

## Balayage mécanisé des caniveaux et des rues

Afin de simplifier le travail de nettoyage des caniveaux, nous rappelons que les véhicules ne doivent pas stationner sur les trottoirs les jours de balayage.

**Les prochaines dates de passage sont les 22 octobre et 13 décembre 2019.**



## Propriétaires de chiens



A la demande de certains riverains qui se plaignent d'avoir des excréments sur leurs trottoirs, il est bon de rappeler que les déjections canines ou autres sont interdites sur les voies publiques et espaces verts.

**Les propriétaires des chiens doivent les ramasser.**

## Déchets

A compter du **25 novembre 2019**, le système de ramassage des ordures ménagères évolue.

La communauté des communes organisera une réunion publique sur la mise en place du tri en porte à porte, le **30 octobre 2019**, à la salle polyvalente. L'horaire sera affiché dans le cadre de la Mairie.

**Mon Tri,**  
**NOUVELLE FORMULE !**

à partir du  
**25 novembre**  
2019

1 + Simple  
Des consignes simplifiées

2 + Simple  
Un seul contenant

3 + Facile  
Collecte à votre porte

Vous pouvez poser vos  
**QUESTIONS**  
accueil@pays-clermontois.fr

## ***FLEURISSEMENT***

**Création de massifs** - rue du Jardin Croison.



### **Intervention du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**

Début septembre 2018, les sapeurs-pompiers sont intervenus sur un nid de frelons asiatiques aux abords du groupe scolaire. Nous les remercions pour leur intervention rapide et leur dévouement.



Vous pouvez appeler le SDIS en cas de **danger immédiat pour la population** et lorsque celle-ci est vulnérable (enfants, personnes invalides ou âgées, personnes allergiques). Egalement **si le danger est localisé dans un bâtiment public ou à proximité**.

Les sapeurs-pompiers apprécient au cas par cas le caractère urgent de l'opération et l'imminence du péril. Afin de ne pas mobiliser inutilement les moyens opérationnels et en l'absence d'urgence ils n'interviennent pas et les particuliers sont renvoyés vers les entreprises privées. Vous pouvez également appeler la mairie.

L'adresse suivante : <https://www.pagesjaunes.fr/recherche/departement/oise-60/frelons>

vous donnera la liste des entreprises à contacter.



## *LA CHASSE AUX ŒUFS*



**Le 22 avril 2019**

## *LA KERMESSE*

Samedi 15 juin 2019, l'association école Catenoy et Maimbeville a organisé la kermesse des écoles avec le concours de l'équipe enseignante et des bénévoles.

C'est par un temps ensoleillé que les enfants se sont retrouvés dans la cour du groupe scolaire pour nous offrir leurs spectacles. Chants et danses se sont succédés pour le plus grand plaisir des parents.

Petits et grands ont pu profiter des stands de jeux, de la loterie et de la restauration.





Nous les félicitons pour l'organisation de cette journée et les encourageons à renouveler cette fête.

## ALERTE CITOYENS

La commune de Catenoy vient de se doter d'un nouveau système d'informations efficace et rapide : « Alerte citoyens ».

Ce dispositif est un outil de communication permettant l'envoi de SMS, messages vocaux ou courriels en nombre pour avertir rapidement les administrés.

Le principe est simple : les habitants désireux de bénéficier de ce service (un par foyer) peuvent ou s'inscrire en ligne sur [www.catenoy.fr](http://www.catenoy.fr), ou par l'intermédiaire du formulaire joint.

Il est aussi possible de se faire connaître en mairie pour être accompagné dans la démarche.

Après avoir renseigné son adresse et ses coordonnées, il faut sélectionner les centres d'intérêt pour lesquels on veut être informés :

- vie de la commune,
- réseaux de distribution,
- risques météorologiques,
- circulation, stationnement,
- vie scolaire,
- sécurité.

« Alerte citoyens » est un élément essentiel du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Il permet à la commune de réagir plus rapidement pour informer la population.

Le succès de ce service dépend du nombre d'inscrits.

**Alors, ne tardez pas, inscrivez-vous !**



*(Bulletin d'inscription joint au présent bulletin municipal)*

# UN NUMERO UNIQUE DU DEPARTEMENT

## AU SERVICE DES 60 ANS ET PLUS

Afin de simplifier les démarches pour les proches et les familles, le Conseil départemental met en place un **numéro de téléphone unique** pour **répondre précisément à toutes les questions** sur la perte d'autonomie et les dispositifs départementaux que se posent les seniors et leurs aidants.

Tout savoir sur les dispositifs pour les seniors dans l'Oise.

**VOTRE NUMÉRO UNIQUE**

**03 44 82 60 60**



Du lundi au vendredi  
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)  
et le samedi de 09h00 à 13h00  
ou par mail à l'adresse suivante :

[allo-oise-seniors@oise.fr](mailto:allo-oise-seniors@oise.fr)

### DES RÉPONSES SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX



**OISE URGENCE SENIORS**  
L'adhésion à Oise Urgence Seniors



L'adhésion, l'installation ou la maintenance de la Téléassistance



Les démarches administratives et le suivi d'un dossier



L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



L'adaptation du logement



L'accueil familial



L'hébergement en EHPAD



L'Aide Sociale à l'Hébergement pour Personnes Agées (ASH)



Les portages de repas



Les visites à domicile de bénévoles par le biais du dispositif MONALISA



Les animations et les ateliers organisés dans le cadre de la Conférence des Financeurs

# OISE URGENCE SENIORS

**ADHÉSION GRATUITE**



**Ceci peut sauver des vies.**

Nouveau dispositif, facilitant la prise en charge des 70 ans et + par les secours.



## UN SYSTEME QUI PEUT SAUVER DES VIES

Cette technologie innovante et simple d'installation permet aux secours d'intervenir plus rapidement et d'améliorer la prise en charge.

Pour faciliter la **prise en charge des personnes de 70 ans** et plus en cas d'urgence, ce dispositif se présente sous la forme d'un **système de flashcode** regroupant les informations médicales consultables par les sapeurs-pompiers. Sous la forme d'un sticker, à coller en priorité sur le miroir de la salle de bain, il permet un accès très rapide et sécurisé aux données personnelles et médicales de la personne qui en bénéficie.



### LE FLASH CODE PERMET AUX SECOURS D'ACCÉDER :

- À l'identité de la victime ;
- À sa fiche médicale ;
- Aux coordonnées des proches ;
- Il prévient les proches de la victime par sms dès la prise en charge par les secours.



**BON À SAVOIR**  
 Vos données personnelles et médicales  
 sont **UNIQUEMENT** visibles par les secours !



# Comment bénéficier du dispositif

## OISE URGENCE SENIORS ?



### ADHÉRER AU SERVICE EN 5 ÉTAPES

**ÉTAPE 1** J'appelle la plateforme "ALLO OISE SENIORS"  
AU NUMÉRO UNIQUE :

03 44 82 60 60


☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

**ÉTAPE 2** Les services départementaux m'envoient par voie postale :  
un courrier avec **mon identifiant** et **mon mot de passe**, ce mode d'emploi  
et une planche autocollante **IDUTAG**.


### J'ACTIVE MON FLASH CODE


**ÉTAPE 3**

- Je me rends à l'adresse internet suivante : [www.idutag.fr](http://www.idutag.fr)
- Je clique sur **mon compte**
- Je saisis **mon identifiant** et **mon mot de passe**
- Je clique sur **activer un nouveau IDUTag**
- Je saisis mon **code d'activation**  
(qui se trouve sur la planche autocollante)
- Je remplis **mon dossier médical**



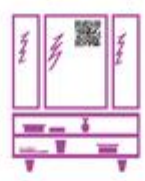
OU SUR L'APPLICATION MOBILE MYIDU





### JE COLLE MON FLASH CODE


**ÉTAPE 4** Une fois le dossier médical renseigné et mes flashs codes activés, je colle mon flash code sur le miroir de la salle de bain afin d'être facilement réparable par les secours.



**MIROIR DE SALLE DE BAIN**

### J'INFORME LES SECOURS

**ÉTAPE 5** Je colle l'autocollant (sur ma porte d'entrée visible de l'extérieur ou sur ma boîte aux lettres) pour informer les secours que je suis abonné(e) au dispositif : **OISE URGENCE SENIORS**.

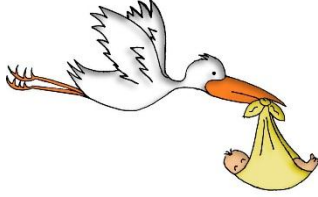


#### COMMENT METTRE À JOUR MES DONNÉES ?

Avec votre identifiant et votre mot de passe, vous pouvez à tout moment, retourner dans votre espace personnel (via [www.idutag.fr](http://www.idutag.fr) ou l'application **MyIDU**) pour compléter ou modifier vos données personnelles.

# Etat-civil

*Nos félicitations aux heureux parents de :*

	Quatre naissances hors communes en 2018.
-----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------

*Nos sincères félicitations aux heureux époux :*

	<p>✧ Catherine POULAIN et Réginald LETOCART, le 23 juin 2018 ;</p> <p>✧ Céline LEFEUVE et Fabien BROUET, le 8 septembre 2018.</p>
------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Toutes nos condoléances aux familles de :*

✧ Christiane BOCQUET, veuve DEBLONDE, décédée le 30 janvier 2018 à Amiens (80) ;

✧ Jacques LAGACHE, décédé le 3 octobre 2018 à Creil ;

✧ Max VERNAGEAU, décédé le 21 décembre 2018 à Lieuvillers.

*L'état civil n'est publié dans le bulletin municipal qu'après autorisation des familles.*

# Max VERNAGEAU

Notre doyen décédé à l'âge de 99 ans

Il aurait eu 100 ans cette année



Avant de nous quitter



Autoportrait

Toujours présent aux repas des aînés de la commune, Max VERNAGEAU n'oubliait jamais son crayon pour dessiner le portrait des convives. C'était un artiste, un peintre qui adorait dessiner des portraits. Il était devenu notre doyen depuis une dizaine d'années. Il avait fréquenté l'école des beaux-arts et était Major de sa promotion. Il pratiquait aussi la peinture sur porcelaine. Il avait côtoyé certains artistes ou acteurs comme Bernard BUFFET, Alfred MENNESSIER ou encore Bernard BLIER pour ne citer que ceux-là. Il participait à de nombreuses expositions nationales et a exposé au centre Pompidou à Paris.



# *REPAS DES AINÉS*

le dimanche 27 janvier 2019, à la salle polyvalente



C'est dans une ambiance conviviale que nos aînés se sont retrouvés lors du repas offert par la municipalité et le CCAS et animé par Alain AGUILAR.



## Communication de l'association école Catenoy et Maimbeville

L'association école Catenoy et Maimbeville a été fondée en octobre 2018. Son objectif est d'apporter une aide matérielle et financière à l'école, mais également d'animer la communauté des parents afin de créer du lien entre les divers acteurs de la sphère scolaire et périscolaire.



Lors de l'année scolaire 2018 – 2019 l'association a organisé diverses ventes (*Chocolats pour Noël, crêpes à l'occasion de la chandeleur, gâteaux et barbes à Papa*).

Une vente de cases a été organisée pour faire gagner des places de piscine et un chocolat de Pâques.

Le 15 juin 2019, l'association a organisé la kermesse afin de partager un moment de convivialité et de clore une année scolaire en apothéose.



Le 16 novembre 2019, l'association organisera un loto à la salle polyvalente.

Jean-Sébastien Féry, président de l'association école Catenoy et Maimbeville

[www.facebook.com/AECM60840](https://www.facebook.com/AECM60840)

[asso.ecm60840@gmail.com](mailto:asso.ecm60840@gmail.com)

## **Communication du Groupement Forestier du Bois des Cotes**

Le groupement forestier créé début 2018 est constitué de 38 propriétaires de bois, représentant 64 hectares sur les 120 hectares de forêt que compte la commune de Catenoy.

Ce groupement forestier a 2 objectifs :

- Améliorer la gestion et l'exploitation du bois
- Mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du bois

Concernant le premier point, un Plan de Gestion Simplifié vient d'être rédigé et est en cours de validation par le Centre National de la Propriété Forestière. Cela va déterminer la planification des travaux sur les 15 prochaines années.

Dans ce cadre les 2 premières années du plan prévoient de nettoyer et sécuriser la forêt de ses arbres trop vieux (qui bloquent la régénération) ou malade (notamment les nombreux frênes atteints de la chalarose). Cela va donc représenter une quantité de bois importante au départ pour assainir la situation. Les 13 années suivantes comporteront surtout des travaux d'améliorations.

Concernant le deuxième point, le groupement travaille en collaboration avec l'association « Catenoy, la vie comme avant » sur plusieurs projets. Tout d'abord la préservation et l'amélioration du parcours des sources, mais également la création d'autres parcours de randonnée, la mise en valeur de l'histoire des moulins sur la commune (dont certains étaient dans l'actuelle forêt), un poste d'observation sur le site du Camp César, ...

Ces projets ont pour but de redonner vie au bois et d'en faire un lieu de partage et de loisirs pour tous, en comptant sur le respect des usagers.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser aux gérants du groupement via l'adresse mail : [gfboisdescotes@gmail.com](mailto:gfboisdescotes@gmail.com)

Francois Sadet et Jean-François Rubé, co-gérant du groupement



## A VOS AGENDAS

**Samedi 24, dimanche 25, lundi 26 août 2019 :**

**Fête communale**

(municipalité)



**06 octobre 2019 :**

**Thé dansant**

(comité des fêtes)



**11 novembre 2019 :**

**Cérémonie commémorative  
de l'Armistice de 1918**

départ du défilé place de la Mairie

dépôt de gerbe au Cimetière militaire

(Les horaires seront affichés dans le cadre de la mairie)



**16 novembre 2019 :**

**Loto**

(association école Catenoy et Maimbeville)



**23 novembre 2019 :**

**Soirée beaujolais**

(comité des fêtes)



**10 Décembre 2019:**

**Arbre de Noël des enfants**

(municipalité)



**31 décembre 2019 :**

**Réveillon du nouvel an**

(comité des fêtes)

